Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Canton de Meung-sur-Loire Commune de Huisseau-sur-Mauves Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID : 045-214501678-20250114-2025_02_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation: 6 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s:

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie FAGOT Hervé donne pouvoir à SENÉE Régis DE MIRANDA Anne-Marie

Secrétaire de Séance: Mme SAIIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice: 19

Présents: 16 Votants: 18

<u>Délibération 2025-02</u>: <u>Etude de faisabilité de l'extension de l'école maternelle – demande de subvention au titre de la DETR</u>

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur ROUSSARIE.

Vu la délibération 2025-01,

Vu la proposition de l'entreprise CPO au tarif de 21 312.50 € HT,

Monsieur ROUSSARIE informe le conseil municipal que ces frais d'étude sont éligibles à une aide de l'Etat, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant le 16 janvier 2025.

Comme il s'agit d'une étude de faisabilité, notre demande rentre dans les thématiques de la DETR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

• adopte le plan de financement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID: 045-214501678-20250114-2025_02_01-DE

| Dépenses (€) | Н.Т. | T.T.C. | Recettes (€) | |
|--------------|-------------|------------|----------------------|------------|
| Etude | 21 312.50 € | 4 262.50 € | Etat | 7 459.37 € |
| | | | Région | |
| | | | Département | 7 459.37 € |
| | | | Autres | |
| | | | AUTO- FINANCEMENT | 6 393.76 € |
| Total | 21 312.50 € | 4 262.50 € | Total | 21 312.50 |

- sollicite une subvention de 7 459.37 \in au titre de la DETR, correspondant à 35 % du montant du projet HT;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme En Mairie le 16/01/2025

La secrétaire de séance Amélie SAIPHOU Le Maire Jean-Pierre BOTHEREAU



